

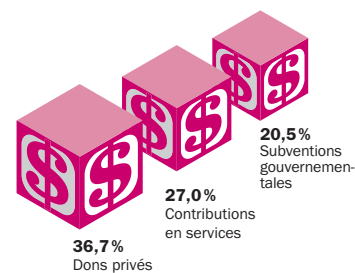
Ressources et dépenses

États financiers 2008-2009

Le budget du Bureau international des droits des enfants pour la période 2008-2009 a été de 766,507 \$ CAD. Le surplus des revenus sur les dépenses au 31 mars 2009 s'élevait à 8,105 \$ CAD.

Revenus

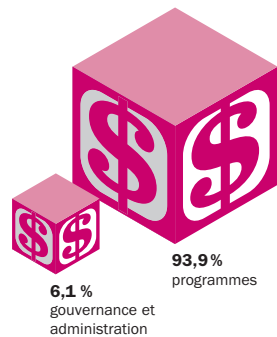
Du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009



Pour la période 2008-2009, l'activité du Bureau a été rendue possible grâce aux dons du secteur privé (36,7%), aux contributions en services (27,0%), aux contributions gouvernementales (20,5%) et aux contributions d'organisations internationales (15,8%), totalisant des revenus de 766,507 \$ CAD.

Dépenses

Du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009



Les dépenses relatives à la gouvernance et à l'administration se sont élevées à 46,379 \$ CAD tandis que des ressources de 712,023 \$ CAD ont été consacrées au développement des programmes. Au total, les dépenses se sont élevées à 758,402 \$ CAD.

Sheila Sullivan, CMA

Secur Sheila Sullivan, c.n.d. Trésorière

Vérificateur:
Rocheleau Labranche et Associés
comptables agréés

Note: Les états financiers et le rapport du vérificateur sont disponibles au Bureau international des droits des enfants.

Remerciements

Le travail du Bureau international des droits des enfants a été rendu possible grâce à la généreuse contribution des donateurs et partenaires suivants :

Association des centres jeunesse du Québec	Separated Children Intervention and Orientation Network
Association des femmes autochtones du Canada	Servantes de Notre-Dame Reine du Clergé
Bouée Régionale	Servantes du Saint-Cœur de Marie
Canadian Peacebuilding Coordinating Committee	Service de Police de la Ville de Montréal
Canadian Physician for Aid and Relief Care Canada	Sisters of Charity of the Immaculate Conception
Centraide	Société du Sacré-Cœur
Centres jeunesse de Montréal - Institut universitaire	Sœurs de la Charité, Ottawa
Centre international pour la prévention de la criminalité	Sœurs de la Charité de Saint-Louis, Lévis
Cinéma du Parc	Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, Montréal
Coalition Canadienne des Droits des Enfants	Sœurs de la Miséricorde, Montréal
Congregation of the Presentation	Sœurs de la Présentation, Saskatchewan
Conseil Canadien pour les Réfugiés	Sœurs de la Présentation de Marie
DynaCharge Laser Inc.	Sœurs de la Providence de Saint-Vincent-de-Paul
École d'été 2008 - UQAM	Sœurs de la Providence, Montréal
Filles de Jésus	Sœurs de Notre-Dame Auxiliatrice
Filles de Marie-de-l'Assomption	Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire
Filles de la Charité du Sacré-Cœur-de-Jésus	Sœurs de Sainte-Croix
Filles de la Croix	Sœurs de Saint-François d'Assise, Charlesbourg
Filles de la Sagesse du Canada	Sœurs de Saint-François d'Assise, Montréal
Fondation pour la Pédiatrie Sociale	Sœurs de Saint-Joseph, Peterborough
Forum sur les Enfants dans les Conflits Armés, Canada	Sœurs de Saint-Joseph, Saint-Hyacinthe
Gendarmerie Royale du Canada	Sœurs de Saint-Joseph, Saint-Vallier
Gouvernement de la Suède - Ministère des Affaires étrangères	Sœurs de Saint-Joseph, Sault Ste-Marie
Gouvernement du Canada - Agence canadienne de développement international	Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, Longueuil
Gouvernement du Canada- Ministère de la condition féminine	Sœurs Hospitalières de Saint-Joseph
Gouvernement du Canada- Ministère de la Santé Canada	Sœurs Missionnaires de Notre-Dame-des-Anges
Gouvernement du Canada - Sécurité publique Canada (section Québec)	Sœurs Ursulines, Bruno
Gouvernement du Canada - Agence des services frontaliers du Canada	Sœurs Ursulines, Chatham
Gouvernement du Canada - Ministère de la Justice	Sœurs Ursulines, Québec
Gouvernement du Canada - Ministère des Affaires Étrangères et du Commerce International	Sûreté du Québec
Gouvernement du Canada - Citoyenneté et Immigration Canada	Telus
Gouvernement du Québec - Ministère de la Justice	UQAM
Gouvernement du Québec - Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles	UNICEF Canada
Gouvernement du Québec - Ministère de la Santé et des Services sociaux	UNICEF Québec
Gouvernement du Québec - Ministère de la Sécurité publique	Université Saint-Paul
Grey Sisters of the Immaculate Conception	Ville de Montréal
Institut Jeanne d'Arc	Vision Mondiale Canada
Les Œuvres Le Royer	Via Rail Canada
Missionnaires Oblates de Saint-Boniface	War Child Canada
National Council for Childhood and Motherhood - Égypte	
Oblates Franciscaines de St-Joseph	
Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime	
Organisation internationale de la Francophonie	
Petites Sœurs de Sainte-Famille	
Plan Canada	
Plan International - Canada	
Productions Via le Monde	
Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile	
Proulx Publicité	
Raoul Wallenberg Institute of Human Rights and Humanitarian Law	
Save the Children - Canada	
Save the Children - Suède	

Le Bureau international des droits des enfants a la chance et le privilège de pouvoir compter sur des professionnel(le)s, stagiaires et étudiant(e)s qui lui offrent gracieusement leurs services. Grâce à eux et à une organisation simple et efficace, le Bureau est en mesure de réduire au minimum ses coûts administratifs. Merci tout particulièrement aux personnes qui ont accepté d'être rencontrées dans le cadre des entrevues, de participer aux groupes de discussion ou de nous envoyer leurs commentaires écrits en lien avec l'un ou l'autre des projets.



Rapport 2008/2009

Bureau international des droits des enfants
International Bureau for Children's Rights
Oficina Internacional de los Derechos del Niño

2715, Chemin de la Côte-Ste-Catherine
Montréal, Québec
CANADA H3T 1B6

Téléphone: (514) 932-7656

Télocopieur: (514) 932-9453

Courriel: info@ibcr.org

www.ibcr.org



Gouverneure générale

Message de Son Excellence la très honorable Michaëlle Jean, gouverneure générale du Canada et Présidente d'honneur du Bureau international des droits des enfants (IBCR)



Depuis plusieurs années, les membres du Bureau international des droits des enfants (IBCR) mettent en œuvre tout leur savoir-faire et leur expertise afin que les enfants puissent bénéficier pleinement des droits qui leurs sont conférés.

Une des plus grandes tragédies de notre temps est, selon moi, la maltraitance subie par les enfants et les jeunes. Partout dans le monde, même au sein d'une société égalitaire et progressiste comme la nôtre, les plus vulnérables ne sont toujours pas à l'abri de la négligence et de la violence. Il est de notre devoir de les protéger contre toutes les formes de mauvais traitements. Nous avons besoin de dialogues plus nombreux entre les experts et les responsables des politiques, entre les jeunes et celles et ceux qui se sont engagés à les aider. L'urgence de cette situation ne fait aucun doute dans mon esprit.

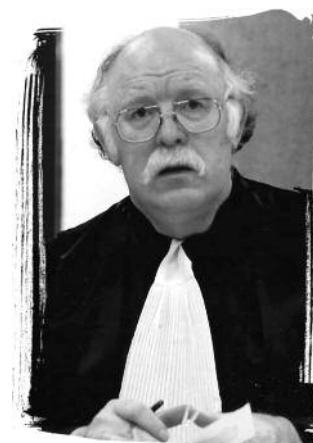
L'IBCR et leurs partenaires contribuent de manière remarquable à l'amélioration de la qualité de vie des enfants et des jeunes, au Canada ainsi qu'au-delà de nos frontières. Faisant la lumière sur la nature d'un problème auquel il est essentiel de trouver des solutions concrètes, les recherches qu'ils effectuent dans ce domaine ont une valeur inestimable. La somme de leurs efforts redonne l'espoir et la capacité de saisir leurs rêves aux plus démunis.

Je tiens à saluer la volonté et l'engagement de ces femmes et de ces hommes qui travaillent sans relâche afin de mettre un frein à la violence contre nos jeunes, sous toutes ses formes. Ils en sont les véritables défenseurs. Je suis fier de leurs réalisations.

Michaëlle Jean
2009

Le Président

Message du Président



Le Bureau continue de grandir: 14 ans maintenant.

Il est devenu un bel adolescent. Il n'oublie pas ses parents (Andrée Ruffo et Bernard Kouchner), mais il s'est autonomisé. Il a encore du poids et de la taille à prendre pour être en grande forme, mais rien ne presse. Il est déjà bien mature. Il s'est stabilisé sous l'impulsion de ses deux directeurs successifs : Jean-François Noël et Nadja Pollaert. Son équipe de permanents, renforcée de nombreux stagiaires, est performante, elle a gagné récemment de nouveaux « contrats » (comme celui des Grands Lacs africains ou au Moyen Orient) et touche ainsi les fruits de la crédibilité qui lui est reconnue internationalement. Elle en gagnera d'autres.

Merci et bravo à tous : salariés, bénévoles, administrateurs et, bien sûr, mécènes privés et financeurs publics sans lesquels rien ne pourrait se faire. Le Bureau a su conserver son utopie : consacrer en droit et en fait l'enfant comme sujet et acteur des droits humains fondamentaux, mais devant en outre bénéficier de droits spécifiques (comme celui de ne pas être séparé de ses parents, je pense notamment aux mineurs isolés étrangers qui viennent vers les pays « nantis ») ou de droits renforcés (accès aux soins ou à l'éducation).

Aujourd'hui nos inquiétudes sur le sort auquel sont voués les enfants du monde qui vivent en situation précaire, sinon inacceptable, ne peuvent que se dégrader avec la crise fantastique qui touche nos économies. Si les riches se plaignent de perdre beaucoup, les pauvres risquent demain d'y laisser le peu de ce qu'ils ont. Nul doute que nous retrouverons plus que jamais des enfants délaissés, des enfants exploités, des enfants vendus, des enfants privés de l'accès aux soins ou à l'éducation qui leur est simplement dû. Sans compter qu'on peut craindre au niveau des communautés ou des États de nouveaux conflits liés à l'appauvrissement des ressources. Les rapports humains vont se tendre dans cette période où chacun aura le souci de survivre. Les budgets sociaux, publics comme privés, vont se tendre et ne pas pouvoir faire face à tous les besoins.

Dans chaque pays, à l'échelle mondiale également, émergeait petit à petit un modèle qui voulait que certes il y ait des inégalités - mais la vie est ainsi faite - mais qu'au minimum on respectait l'ordre commun car il ménageait un minimum d'avantages à chacun. Dans ce contexte, le combat en faveur des droits humains fondamentaux irriguait et marquait des points. Le risque est évident, au « Tous pourris » légitimant un retour au chacun pour soi, à un raidissement des comportements et à des accès de violence justifiant la violence d'État ou familiale et la régression au final des droits et libertés. Des explosions (violences individuelles plus ou moins associées à des dégradations psychiques, violences collectives ou autres, pour ne pas parler des conflits armés) sont à craindre.

Dans ce contexte plus que jamais, le Bureau a un rôle à jouer au côté de tous ceux qui refuseront cette régression au regard des acquis de la deuxième partie du XX^e siècle.

Paris, avril 2009

Jean-Pierre Rosenczveig
Président du Bureau international des droits des enfants
Président du Tribunal pour enfants de Bobigny (France)

Bureau international des droits des enfants

Conseil d'administration 2008-2009

PRÉSIDENT

Juge Jean-Pierre Rosenczveig
Vice-Président du Tribunal de Grande Instance de Bobigny, France

TRÉSOSRIERE

Sœur Sheila Sullivan, CND
Religieuse, membre de la Congrégation Notre-Dame, Canada

SECRÉTAIRE

Maitre Fabrice Benoit
Avocat, Canada

VICE-PRÉSIDENT - PROGRAMMATION

Professeur Nicholas C. Bala
Professeur, Université de Queen's, Canada

VICE-PRÉSIDENT - LEVÉE DE FONDS (INTERNATIONAL)

Maitre Håkan Friman
Directeur-adjoint, Division du droit criminel, ministère de la Justice, Suède

VICE - PRÉSIDENTE - LIAISON AVEC LES NATIONS UNIES

Ambassadrice Moushira Khattab
Ambassadrice d'Égypte

VICE-PRÉSIDENT - LEVÉE DE FONDS (AMÉRIQUE DU NORD)

George Stamatīs
Vice-Président - Levée de fonds (Amérique du Nord) ; Montréal, Canada

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Maitre Mary-Anne Kirvan
Avocate, Canada

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Benoît Van Keirsblick
Directeur, Service Droit des jeunes, Belgique

Table des matières

- 2 Message de Son Excellence la très honorable Michaëlle Jean
- 3 Message du Président
- Conseil d'administration 2008-2009
- 4 Message de la Directrice Générale
- L'équipe 2008-2009
- 5 Mission et objectifs
- 6 Ce qui a marqué 2008-2009
- 8 Le Bureau et vous...
- 9 BILAN 2008-2009 Les profils nationaux
- 11 Les profils nationaux dans la région des Grands Lacs africains
- 12 Le programme des enfants touchés par les conflits armés
- 13 L'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales: la traite des enfants
- 14 Le tourisme sexuel impliquant les enfants
- 15 Les enfants victimes et témoins d'actes criminels
- 16 Ressources et dépenses
- Remerciements

ISBN 978-0-9738554-8-7

Conception visuelle et design graphique réalisés par DeSève Proulx Communications Inc.

L'image qui figure en couverture du présent rapport est tirée d'une œuvre de l'artiste Marie Denise Douyon, utilisée avec la permission de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec.

L'équipe 2008-2009

Le personnel

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Nadja Pollaert

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Luc Ouimet

DIRECTEUR DE PROGRAMMES

Guillaume Landry

CHARGÉS DE PROGRAMME -

Rouba Al-Salem

Catherine Gauvreau

Nalini Vaddapalli

Natalie Doyle

CONSULTANTE EXPLOITATION
SEXUELLE DES ENFANTS

Me Catherine Beaulieu

CONSULTANTE -
ÉDUCATION - FORMATION

Germaine Chevrier

COORDONNATRICE DES RELATIONS
AVEC LA COMMUNAUTÉ

Louise Gagné

ASSISTANTE ADMINISTRATIVE

Berthilde Murokware

Nous tenons à transmettre un chaleureux remerciement tout particulier à Monsieur Patrick Hagarty (KMPG) pour son soutien et son engagement auprès du Bureau, tout au long de cette année.

Les consultant(e)s et autres collaborateurs/trices

Jennifer Adams	Dominique LaRochelle
Sœur Marie-Josée Baril	Collette Lelièvre
Catherine Beaulieu	Alexandre Lemétais
Julie Blanc	Mélanie M. Gagnon
Jenny Brasebin	Jill McLean
Patrick Bolland	Marlene Menzies
Sophie Borel	Nathalie Nansha
Anissa Bouyahi	Jean-François Noël
Christina Clark	Christina Préfontaine
Ibrahimia Diouf	Gaëtan Proulx
Julie Dénommmée	François Riguet
Amélie Drouin	Shelagh Roxburgh
Nadine Grant	Chris Sidoti
Anne Grandjean	Suzanne Taillon
Martin Hebert	Kathy Vandergrift
Abdel Ibrahim Idrissi	Béatrice Vaugrante
Salima Kara	Eugen Verhellen
Annie Khalil	Lisa Wolf
Anna Kessler	

Les stagiaires

Mathieu Aebi	Hannah Iland
Maryse Ali	Margo Legault
Rachelle Anctil	Alexandre Lemétais
Pauline Anger-Bourez	Myriam Lieb
Sonam Batard	Stéphanie Ménard
Michaëlle Bouchard	Jean-Claude Ndayishimiye
Mariane Bragagnolo	Fabiola Paul Roc
Stéphanie Burel	Sophie Pihan
Dina Dajani	Runa Reta
Charles Dalens	Selena Ross
Salwa El Ouardirhi	Shelly Spacek
Katherine Fournier M.	Kelly Struthers Montfort
Gaby Y. Gamarra Torres	François Van Hoenacker
	Hafsa Zarook

Les bénévoles

Josée Bailly	Thèrese Godbout Gauvreau
Isabelle Bergeron	Aidan Jeffery
Guillaume Bigaouette	Christine Kabanda
Marleah Blom	Sonia Labranche
Christina Cabral	Annick Lescop
Catherine Dion-Lafont	Maria Molfino
Louise Gagné	Savina Savidis
Marcel Gavreau	Maya Stern Plaza
Stéphanie Gauvreau	Tania Wihl
	Jean-Sébastien Zavallone

La Directrice Générale

Message de la Directrice Générale



Cette dernière année nous avons pu déployer nos ailes et ainsi consolider les programmes des profils nationaux et celui de la lutte contre la traite d'enfants.

Depuis le début, notre ambition a été de faire de la publication des profils nationaux sur la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant une première étape. En effet, afin de faire des droits de l'enfant une réalité, cette publication constitue une base pour développer un plan d'action commun avec les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux ainsi qu'avec les enfants. Le partenariat avec l'organisation *Save the Children* (Suède) qui a été conclu cette année nous permettra finalement d'aller plus loin : impliquer et faire participer les enfants et soutenir de cette manière les organisations sur le terrain en Afrique du Nord et au Moyen-Orient dans leur travail auprès et pour les

droits de l'enfant. Nous serons ainsi dans 17 pays pendant plus de trois ans !

Nos compétences acquises en matière de la traite d'enfants au Québec et au Canada nous ont conduit à développer une formation pour les intervenants afin de les aider à mieux identifier les victimes potentielles ou les jeunes qui se trouvent déjà dans des situations d'exploitation. Pour la prochaine année il s'agira de transposer et d'adapter ces connaissances à l'international.

Lors de mon entrée en fonction nous avons décidé, en équipe, que la priorité principale du bureau devrait être de mettre en application l'article 12 de la Convention relative aux droits de l'enfant, soit « 1. Les États parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité ». Je suis très fière de pouvoir confirmer que nous avons été en mesure de mettre en œuvre ce principe et que toutes nos activités tiennent compte du droit à la participation de l'enfant.

Lors de la prochaine année financière nous allons célébrer le 20^{ème} anniversaire de l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant par les Nations Unies. En 2009, beaucoup de défis s'offrent encore à nous pour nous assurer que les droits des enfants soient pris en compte et respectés ici et ailleurs.

Ainsi, le présent rapport dresse un bilan des activités et réalisations du Bureau international des droits des enfants (IBCR) du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009.

Outre ces activités, le lecteur trouvera dans le présent rapport une foule d'informations sur le Bureau international des droits des enfants, sa mission et ses objectifs, la contribution personnelle de certains membres de son équipe, qu'ils fassent partie du personnel, de l'équipe des stagiaires ou encore du Conseil d'administration.

Le lecteur y trouvera également, comme c'est la coutume, une présentation sommaire des résultats financiers de la dernière année.

Je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement les membres du Conseil d'administration pour leur soutien, leurs conseils toujours avisés, de même que les partenaires financiers pour leur confiance, et tout particulièrement les communautés religieuses du Québec et du Canada pour leur appui indéfectible. Merci aussi aux gouvernements du Canada et de la Suède pour leur soutien à nos projets. Merci enfin à la merveilleuse équipe du Bureau pour son professionnalisme et la qualité de son travail, et tout spécialement à la quarantaine de stagiaires et bénévoles qui, tout au cours de l'année, ont consacré si généreusement leur savoir et leur temps au Bureau et à la cause qu'il défend.

Madame Nadja Pollaert

Directrice Générale du Bureau international des droits des enfants

Mission et objectifs

Mission

Organisation internationale non gouvernementale créée en septembre 1994, à l'initiative de la Juge Andrée Ruffo (Canada) et de Monsieur Bernard Kouchner (France), le Bureau international des droits des enfants (IBCR) siège à Montréal, au Canada.

Sa mission première est de **promouvoir et de protéger les droits de l'enfant** conformément à la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) et à ses protocoles facultatifs, tout en s'inspirant des engagements de la communauté internationale dans le domaine des droits de l'enfant, notamment les objectifs du millénaire pour le développement.

Objectifs généraux

L'IBCR existe parce qu'encore aujourd'hui ...

... *des enfants sont victimes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle, de travail forcé et de vente d'organes*

Malgré les avancées dans la lutte contre la traite des personnes, nombre d'enfants des quatre coins du monde sont encore aujourd'hui victimes de cette industrie criminelle. Par la compilation de données sur le phénomène et le développement d'outils servant à mieux équiper ceux et celles qui travaillent à enrailler le problème, le bureau contribue à protéger les enfants contre la traite au Canada et ailleurs dans le monde.

... *des enfants sont victimes du tourisme sexuel*

Selon les plus récentes données de l'UNICEF, il est estimé que 300 millions d'enfants seraient victimes de violence, d'exploitation et de maltraitance. L'industrie touristique emploie 8% de la main d'œuvre mondiale et génère plus d'argent que toute autre industrie dans l'économie mondiale. En 2006, cette industrie a engendré deux milliards de dollars américains par jour. La mise sur pied du nouveau programme de lutte contre le tourisme sexuel impliquant des enfants s'insère donc dans la mission inhérente de l'IBCR.

... *des enfants sont victimes et témoins d'actes criminels*

Partout dans le monde, des millions d'enfants sont confrontés aux systèmes de justice, soit pour témoigner d'un acte criminel qu'ils ont subi, soit pour être interrogés sur un événement qu'ils ont vu. Les droits de ces enfants doivent être respectés. Les Lignes directrices encadrent les acteurs qui visent à faire témoigner des enfants victimes ou témoins d'actes criminels. Ces enfants ont des droits et requièrent une protection particulière.

... *des enfants sont victimes des conflits armés*

Des centaines de milliers de garçons et de filles sur tous les continents subissent les contrecoups des conflits armés. L'IBCR coordonne l'action conjointe de la société civile canadienne et du gouvernement du Canada en vue d'améliorer les politiques et programmes destinés à faire respecter les droits des enfants touchés par les conflits armés.

Moyens d'action

Information

Face à ces enjeux, l'IBCR agit pour que les droits de ces enfants demeurent au centre des préoccupations des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux.

Pour ce faire, l'IBCR a su compiler une quantité d'informations précieuses en vue de développer des stratégies de prévention et d'intervention efficaces.

L'IBCR est convaincu qu'en partageant les conceptions des partenariats stratégiques, ses travaux et ses recherches auront un impact réel sur la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant.

Recherche et Expertise

- Élaboration de modèles et d'outils de surveillance portant sur la Convention relative des droits de l'enfant dans différents pays.
- Mise en place de coalitions sur des questions stratégiques, partage des connaissances et des bonnes pratiques.
- Expertise juridique et analytique concernant les droits de l'enfant reconnue par diverses organisations et partenaires nationaux, régionaux et internationaux.
- Rigueur méthodologique dans le secteur de la recherche sur les droits de l'enfant, professionnalisme et équipe multidisciplinaire et engagée.

Ce qui a marqué 2008-2009, une année riche en événements ...



Du 17 au 22 mars 2009, le Directeur de Programmes se rend en Colombie à la suite d'une invitation de l'Ambassade du Canada à Bogota pour y faire une série de présentations sur le rôle de la société civile dans le dialogue avec les gouvernements au sujet des droits de l'enfant.

Les 12 et 13 mars 2009, la Directrice participe à la **2^{ème} Table consulaire du Ministère des Affaires étrangères du Canada sur le kidnapping parental**.

Le 9 mars 2009, la Chargée de programme sur les enfants dans les conflits armés prend part à un panel organisé conjointement avec Amnesty Canada, section francophone, pour souligner la **Journée internationale de la Femme**. Le Bureau fait alors une allocution sur les associations travaillant dans la région des Grands lacs africains pour promouvoir les droits des filles.

Les 3 et 4 mars 2009, l'IBCR participe à la réunion préparatoire à la **2^{ème} réunion des États parties de l'Organisation des États américains sur la traite de personnes au sein des Amériques et des Caraïbes**.

Les 27 et 28 février 2009, se tient la **Conférence de la Coalition Canadienne des droits de l'enfant**. Le Bureau fait partie du Comité organisateur et anime un atelier dans le cadre d'une conférence sur le meilleur intérêt de l'enfant réfugié et/ou immigrant (Toronto, Canada).

Le 19 février 2009, la Chargée de projet sur les enfants dans les conflits armés donne des conférences à des jeunes du secondaire dans le cadre de la **7^{ème} Conférence annuelle sur les questions globales** organisée à l'Université Carleton (Ottawa, Canada).

Du 22 au 25 février, l'IBCR participe à la première réunion à Beyrouth (Liban) avec les partenaires stratégiques dans le cadre du projet sur les droits de l'enfant dans la région MENA avec *Save the Children* Suède.

Le 30 janvier 2009, le Bureau donne le cours intitulé «Droit international et populations vulnérables, droit international de l'enfance» au département des sciences juridiques à l'Université du Québec à Montréal (UQAM, Montréal, Québec).

Le 5 janvier 2009, Rouba Al-Salem se joint à l'équipe du Bureau pour prendre les commandes du projet sur la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Au même moment, Natalie Doyle termine son contrat sur la région des Grands Lacs et se joint à l'équipe du Bureau afin de travailler sur la question des enfants dans les conflits armés.

En janvier 2009, l'IBCR lance son troisième rapport régional en français sur les droits de l'enfant

dans les Grands Lacs africains, intitulé «**Faire des droits de l'enfant une réalité dans la région des Grands Lacs africains : les profils nationaux du Burundi, de la République du Congo, de la République démocratique du Congo et du Rwanda**».

Du 25 au 28 novembre 2008, se tient le **3^{ème} Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents**. Le Bureau y donne une présentation sur le projet des Lignes directrices en partenariat avec *UNODC Brésil*.

Le 20 novembre 2008, l'IBCR célèbre la **Journée internationale des droits de l'enfant** avec *Via le Monde* et *UNICEF Québec* en compagnie de plusieurs centaines d'enfants (6 à 12 ans) qui échangent sur les droits de l'enfant.

Le 19 novembre 2008, le Bureau donne le cours intitulé «Les enfants dans les conflits armés : le regard des médias» au département de géographie de l'UQAM (Montréal, Canada).

Du 8 au 18 novembre 2008, la **2^{ème} mission d'identification** pour le projet MENA se déroule cette fois en Tunisie et au Maroc.

Du 7 au 8 novembre 2008, l'IBCR participe à la **Conférence sur les droits de l'enfant dans le cadre de la Conférence internationale sur la justice familiale** organisée par *l'Association internationale francophone des intervenants auprès des familles séparées* et de la *Fédération des associations de juristes d'expression française de common law inc.*

Le 6 novembre 2008, le Bureau donne le cours intitulé «Enfants dans les conflits armés : une perspective de développement» dans un cours en développement international à l'Université d'Ottawa (Canada).

Le 6 novembre 2008, l'IBCR participe à la Soirée des vieillards portant sur le respect des droits des enfants (Action des Chrétiens et des Chrétiennes pour l'abolition de la Torture).

Le 25 octobre 2008, le Bureau participe au Forum sur les enjeux de personnes ayant subi la traite (*Association des aides familiales du Québec*).

Le 22 octobre 2008, l'IBCR participe au lancement de la campagne «Arrêter la demande de la traite des femmes et des filles» *d'Unanima International*.

Du 13 au 28 octobre 2008, le Directeur de Programmes se rend en Jordanie, au Liban et en Égypte dans le cadre de la première de deux missions conjointes avec *Save the Children* Suède pour identifier des partenaires potentiels dans le projet sur la région MENA.

Du 14 au 18 octobre 2008, se tient le séminaire international de *l'Institut des droits de l'enfant - IDE* (Sion, Suisse) : «Enfants Victimes et Témoins. Une Question de Justice... et de Droits». Le Bureau y présente les Lignes directrices et a l'honneur d'être l'organisation non gouvernementale du mois d'Octobre à l'IDE.

Du 1^{er} au 3 octobre 2008, se tient la conférence internationale et la formation «Mettre fin à la violence dans les systèmes de justice pour mineurs : des mots à l'action» organisée par *Défense des enfants internationale (DEI)*. La Directrice de l'IBCR y donne un atelier sur les directives des Nations Unies sur les enfants victimes et les enfants témoins (Bruxelles, Belgique).

Les 25 et 26 septembre 2008, le Bureau fait partie du comité organisateur de la consultation thématique sur *La Responsabilité Sociale des Entreprises et le Rôle du Secteur Privé dans le Combat contre l'Exploitation Sexuelle des Enfants à des Fins Commerciales* (Winnipeg, Canada) en préparation du troisième Congrès Mondial (Rio, Brésil).

Le 15 septembre 2008, une entente est signée entre *l'Agence suédoise de Développement international* et l'ONG *Save the Children* Suède en vue de mettre en œuvre un projet de trois ans et demi pour renforcer les organisations de la société civile sur les 17 pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord sur les droits de l'enfant. Le Bureau est un partenaire clé dans la mise en œuvre de ce projet. Suite à cette signature, le Directeur de Programmes se rend à Beyrouth (Liban) pour démarrer le projet et travailler sur un Protocole d'accord entre *Save the Children* Suède et l'IBCR.

En septembre 2008, deux représentants du Bureau prennent part à des missions terrain de quatre semaines au Burundi, en République du Congo, en République démocratique du Congo et au Rwanda pour collecter des informations et consulter les partenaires en vue de la publication des profils nationaux concernant ces quatre pays.

En juillet 2008, l'IBCR renouvelle son rôle de coordonnateur pour le **Forum sur les enfants et les conflits armés**, un réseau actif sous l'égide de *Paix Durable* (Ottawa, Canada).

À la fin juin 2008, Natalie Doyle joint l'équipe du Bureau à titre de consultante pour mener à terme le projet sur les Grands Lacs africains.

Le 19 juin 2008, le Bureau participe au **29^{ème} Programme international de formation aux droits humains** (*Equitas*).

Le 3 juin 2008, l'IBCR lance la «Boîte à outils pour la protection des enfants victimes de la traite ou à risque de le devenir».

Le 22 mai 2008, Le Bureau se joint à l'organisation montréalaise *Éducaloi* ainsi qu'à *l'UNICEF Québec* dans un concours visant les jeunes du Québec pour souligner le 20^{ème} anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant.

Le 16 mai 2008, l'IBCR signe un projet de collaboration avec *l'Organisation internationale de la Francophonie* en vue de réaliser une série de profils nationaux sur la région des Grands Lacs africains.

Le 14 mai 2008, comme les années précédentes, le Bureau donne deux cours sur les enfants dans les conflits armés dans le cadre du Séminaire d'approfondissement des **Missions de Paix des Nations Unies** organisé par *l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR)* et l'UQAM (Montréal, Canada).

Le 4 mai 2008, le Bureau participe à l'événement **Sur la piste des réfugiés** (UQAM, Montréal, Canada)

Les 24 et 25 avril 2008, l'IBCR organise en collaboration avec *l'Agence canadienne de Développement international* une formation en français sur les normes minimales d'éducation en situation d'urgence avec une quinzaine de participants (Montréal, Canada).

Le 22 avril 2008, le Directeur de Programmes participe à une session d'échange d'informations organisée par le *Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international* à propos de la **38^{ème} Assemblée générale de l'Organisation des États américains** ainsi que du **5^{ème} sommet des Amériques** (Ottawa, Canada).

Le 10 avril 2008, le Bureau participe à la conférence canadienne «Slavery in the 21st century: Human Trafficking Temple Coalition», organisée afin de sensibiliser les jeunes à l'exploitation sexuelle à des fins commerciales (Montréal, Canada).

Le 2 avril 2008, le Bureau participe à la conférence «La traite des personnes au Canada : réalité et défis», organisée par le *Groupe d'étude et de recherche sur la sécurité internationale* de l'Université de Montréal (Montréal, Canada).

Le Bureau **et vous...**

Sans eux, le Bureau ne serait pas ce qu'il est. Voici quelques personnes indispensables au rayonnement du Bureau ...



Ambassadrice Moushira Khattab, Vice-Présidente du Conseil d'Administration, Liaison avec les Nations Unies, Secrétaire générale du Conseil national pour l'Enfance et la Maternité

(Égypte), Membre du Comité des Droits de l'enfant

«L'IBCR contribue grandement, à travers des efforts globaux, à mettre en œuvre les droits de l'enfant, à l'aide d'au moins deux piliers: les Lignes directrices en matière de justice dans les affaires concernant les enfants victimes et témoins d'actes criminels adoptées par les Nations Unies et le programme des profils nationaux. Le Comité des droits de l'enfant recommande systématiquement à tous les États d'utiliser ces lignes directrices. Je suis fière de faire partie de l'équipe de l'IBCR et je ne ménagerai pas mes efforts pour l'aider à remplir sa mission».



Benoit Van Keirsbilck, DEI-Belgique, Service droit des jeunes

«Le Bureau international des droits des enfants est en définitive une petite structure, quelque peu atypique dans le paysage des ONG internationales qui œuvrent dans le domaine des droits de l'enfant, mais qui a démontré une capacité à pouvoir mener des projets de taille, ambitieux tant par leur réalisation que par les objectifs poursuivis.

Il ne faut en effet pas oublier que si des lignes directrices ont été adoptées par l'ECOSOC en matière d'enfants victimes et témoins, c'est d'abord et avant tout suite au travail acharné et à la persévérance du BIDE. C'est donc à juste titre que Jean-Pierre Rosenczweig considère qu'on peut lui en attribuer la paternité.

Aujourd'hui, c'est un autre défi de taille qu'est en train de relever le BIDE: élaborer les profils nationaux des pays en matière de droits de l'enfant, véritable photographie de la mise en œuvre dans chaque pays de ces questions fondamentales. Ces profils constituent une source d'information de premier plan pour tout individu qui veut assez rapidement prendre connaissance de l'état d'un pays à travers du prisme des droits fondamentaux des enfants.

Puisse le BIDE poursuivre sur sa lancée et contribuer ainsi, modestement mais de manière déterminée, à rendre vivants les droits des enfants».



Natalie Doyle, Chargée de Programme et membre de l'équipe de l'IBCR depuis Juin 2008

«Dans le cadre du programme des profils nationaux, j'ai eu la chance de me rendre au Rwanda, au Burundi et au Congo afin de rencontrer des partenaires locaux et internationaux qui œuvrent auprès des enfants. L'objectif de notre recherche était d'examiner la mise en œuvre de la CDE dans la région des Grands lacs africains. Nous avons préféré nous pencher sur les avancées prometteuses dans le domaine des droits de l'enfant plutôt que nous concentrer uniquement sur les problèmes et les défis, ce qui constitue une approche unique et une des forces du travail de l'IBCR. Avec l'aide de plusieurs stagiaires et de la direction, notre travail a culminé en la publication d'un rapport étoffé sur la situation des enfants dans la région, qui a été disséminé auprès de partenaires locaux, médias internationaux et organisations internationales. Ce fût une expérience très enrichissante, tant sur le plan humain que professionnel».



Pauline Anger-Bourez, stagiaire pour le projet de formation sur la traite des enfants de janvier à juin 2009

«Mon stage au Bureau International des Droits des Enfants m'a permis de contribuer à de nombreuses actions du Bureau et de découvrir un milieu de travail et d'actions très intéressant.

Rattachée au programme portant sur la traite des enfants, j'ai participé principalement à l'élaboration d'une formation pour des professionnels du Québec. Ce travail m'a notamment permis de découvrir le fonctionnement du système canadien, et plus précisément québécois, et de rencontrer de nombreux professionnels mobilisés pour la défense des droits des enfants et leur protection.

Parallèlement j'ai eu le privilège d'assister à des événements et conférences, et de faire des activités de sensibilisation auprès d'enfants, de professionnels et de la population en général.

Cette expérience a donc été pour moi des plus enrichissantes. Elle me donne l'envie de poursuivre mon engagement dans la défense et la protection des droits des enfants, et me donne l'espoir d'un monde meilleur pour eux».

Bilan 2008-2009

Les profils **nationaux**



Guillaume Landry
Directeur de programmes

Le Programme des profils nationaux

Faire une différence

Le programme des profils nationaux est le programme principal du Bureau international des droits des enfants (IBCR). Son objectif premier est de combler le vide laissé dans le système de surveillance des Nations Unies pour la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) en analysant et en documentant l'état de la mise en application de la CDE et de ses Protocoles facultatifs. Le deuxième objectif du programme est de promouvoir le partage des bonnes pratiques et de contribuer au système de surveillance en complément, notamment, au travail du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies.

Publiée sous forme de profils nationaux, cette analyse met en valeur les progrès réalisés, les programmes novateurs et les enjeux au niveau national et régional. D'autre part, la perspective régionale permet de présenter les réalisations de l'ensemble des pays étudiés tout en exposant les défis communs à relever. Ces profils sont à la base du dialogue avec les décideurs des pays concernés pour les aider à intégrer leurs conclusions et à faire en sorte que les États mettent pleinement en œuvre la CDE..

Des idées de solutions à partager: les profils nationaux dans les Grands Lacs africains

Nombreux sont les rapports qui dénoncent les violations des droits de l'enfant dans les pays francophones des Grands Lacs africains. En effet, la situation des enfants dans ces pays est extrêmement préoccupante et les abus y font légion. Or, le travail du Bureau dans cette région se veut différent. Conscient du fait que plusieurs rapports documentent justement les problèmes de ces pays, l'IBCR a voulu apporter une contribution complémentaire en mettant en lumière les actions menées par les divers acteurs impliqués dans le domaine de l'enfance, notamment les gouvernements, les sociétés civiles locales et les organisations internationales, pour faire des droits de l'enfant une réalité dans la région. Le Bureau est convaincu de l'importance de mettre en valeur ces pratiques pour motiver et inspirer des actions en faveur d'un plus

grand respect des droits de l'enfant, tant par les politiques publiques que par les programmes des organisations non gouvernementales. Cette approche novatrice se base sur l'idée qu'une comparaison peut être vraiment utile lorsqu'elle est effectuée entre divers pays qui se connaissent et qui présentent certaines similarités au plan culturel, historique, économique et social. C'est la raison pour laquelle l'approche comparative régionale, à petite échelle, entre pays pourtant très différents mais qui ont de nombreux défis communs à relever, nous est apparue comme étant davantage porteuse d'un potentiel de changement.

En mai 2008, le Bureau a signé un Protocole d'accord avec l'Organisation internationale de la Francophonie dans le but d'élaborer un projet de surveillance des droits de l'enfant en Afrique du Centre et d'ainsi mesurer les progrès et promouvoir les bonnes pratiques au Burundi, au Congo, en République démocratique du Congo (RDC) et au Rwanda.

Appuyer la société civile pour faire des droits de l'enfant une réalité au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (Projet MENA)

L'IBCR a adapté au cours des dernières années son approche pour transférer son savoir-faire et accroître la collaboration avec des partenaires situés dans les régions concernées afin de les inciter à non seulement produire eux-mêmes et de manière indépendante des profils nationaux et des analyses régionales détaillées, mais aussi à utiliser les résultats pour intervenir en faveur de la pleine mise en œuvre de la CDE dans leur pays et leur région. Cette approche se fonde sur le principe selon lequel les organisations de la société civile peuvent et doivent jouer un rôle clé dans la protection et la promotion des droits de la personne en général, et des droits des enfants en particulier. Il s'agit d'une approche à plus long terme couvrant un plus grand nombre de pays au sein d'une même région, permettant dès lors de construire des bases solides chez les partenaires en veillant à la pérennité de l'implication de ces acteurs sur ces questions.

Fort de cette approche, l'IBCR a travaillé depuis septembre 2007 avec le Bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord de l'ONG *Save the Children* Suède (SCS) sur une proposition de projet visant 17 pays de cette région. Au cours des mois qui ont suivi, l'IBCR et SCS ont développé ensemble une vision commune qui a mené à la signature le 15 septembre 2008 d'une entente cadre avec l'Agence suédoise de Développement international

Les profils nationaux dans la région des Grands Lacs africains



Natalie Doyle
Chargée de programme

En juin 2009, Natalie Doyle s'est jointe à l'équipe du Bureau en tant que consultante pour prendre les commandes de ce projet. Grâce à l'appui de plusieurs stagiaires dévoués et compétents, Natalie s'est d'abord affairée à consolider les premières ébauches des profils qui avaient été développés à

partir de la littérature disponible sur la situation des enfants au Burundi, en République du Congo, en République démocratique du Congo et au Rwanda.



Au cours de septembre 2008, Guillaume Landry et Natalie Doyle se sont rendus dans la région des Grands Lacs africains pour y établir des contacts avec les représentants de la société civile locale et internationale, des ministères et des organisations régionales et internationales et leur expliquer le projet. Leur pleine participa-

tion est essentielle à la réussite du projet puisqu'ils pourront utiliser le rapport dans leur travail futur, et en diffuser les résultats. Cette mission avait également pour objectif de développer, vérifier et mettre à jour les informations contenues dans les premières ébauches des profils de chacun des quatre pays étudiés. Au total, 85 rencontres ont été organisées dans ces quatre pays. Enfin, une consultation avec des enfants a été organisée dans chacun des pays pour recueillir leurs points de vue sur la promotion et la protection de leurs droits.

De retour à Montréal, l'équipe du programme des profils nationaux s'est appliquée à intégrer les informations collectées et ainsi compléter les profils des quatre pays. Les ébauches ont ensuite été partagées avec les acteurs rencontrés sur le terrain afin de rassembler leurs derniers commentaires et corrections. Plusieurs d'entre eux ont apporté des clarifications et des ajouts permettant à l'équipe d'enrichir l'information recueillie.

Enfin, forte d'une information qualitative et quantitative importante, l'analyse régionale comparative a été produite et est devenue le cinquième chapitre de la publication. Cette analyse a permis de faire ressortir des pratiques porteuses d'espoir pour les droits de l'enfant, chaque pays ayant fait certaines avancées dans des domaines précis.

À titre d'exemple, la **RDC** a promulgué, début 2009, la Loi de protection de l'enfant qui offre un cadre législatif complet de protection de l'enfant, marquant un des progrès les plus importants en termes législatifs dans la région. Grâce à cette loi, les actes de violence contre les enfants sont sévèrement sanctionnés. Cette loi est aussi la première dans la région à interdire formellement l'utilisation de punitions corporelles à l'école.

Au **Rwanda**, la politique nationale sur les enfants vulnérables et orphelins ainsi que le programme Nkundabana ou «J'aime les enfants» ont particulièrement attiré notre attention. Ces initiatives visent à mettre en place un système de soutien en permettant aux enfants d'élire une personne dans leur communauté qui agira comme un «grand frère» ou une «grande sœur» pour les soutenir et représenter leurs intérêts.

Au **Congo**, un projet de loi pour la protection des peuples autochtones est grandement attendu. En effet, dans un effort entrepris pour redresser la situation de ces derniers, souvent victimes de nombreuses discriminations, le gouvernement du Congo, en collaboration avec la société civile, a entamé un processus de réflexion qui a conduit à l'élaboration du projet de Loi sur la promotion et la protection des peuples autochtones. Cette loi sera la première dans la région à protéger spécifiquement les droits des peuples autochtones et sera à souligner comme une initiative exemplaire car les enfants autochtones bénéficieront ainsi d'une protection singulière.

Enfin, une initiative notable entreprise par le gouvernement du **Burundi** en matière de protection des droits de l'enfant est l'adoption de réformes au Code pénal en novembre 2008. En vertu de ces réformes, l'âge de la majorité pénale est passé de 13 à 15 ans, les peines contre les mineurs ont été atténuées et les sanctions prévues contre les individus qui commettent des agressions sexuelles contre des enfants ont été alourdies. Ces réformes proposent également une définition du viol conforme aux normes internationales. Par ailleurs, la peine de mort a également été abolie.

Un défi persiste toujours : mettre en pratique les lois et les politiques adoptées pour promouvoir et pour protéger les droits de l'enfant. Ainsi, l'IBCR prévoit d'organiser un séminaire de restitution dans la région des Grands Lacs africains.

pour appuyer ce projet sur une période de trois années et demi à une hauteur de 3.2 millions de dollars américains.

Alors qu'une attention accrue est portée aux réformes gouvernementales et politiques dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) et que l'importance des approches fondées sur les droits est davantage reconnue - en théorie à tout le moins - le rôle des organisations de la société civile en matière de lutte contre la pauvreté, d'efficacité de l'aide au développement et de promotion et protection des droits de la personne a fait l'objet d'une attention particulière. Dans cette région, le rôle que jouent les organisations de la société civile dans la promotion des droits de l'enfant est aussi large que varié. En effet, les perspectives critiques et indépendantes des sociétés civiles en ce qui a trait au respect et à l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) sont donc indispensables. Les organisations de la société civile peuvent aussi jouer un rôle essentiel dans la sensibilisation du public vis-à-vis du contenu et des mécanismes associés à la CDE, en plus de défendre et de faire pression sur les acteurs responsables pertinents pour qu'ils prennent les mesures adéquates pour que les normes stipulées par la Convention soient respectées dans la loi et dans la pratique.

L'objectif général du projet vise à ce que des politiques nationales et régionales, des stratégies et des législations en accord avec la Convention relative aux droits de l'enfant soient effectivement développées et mises en œuvre dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Le projet va appuyer et renforcer les capacités de réseaux existants de la société civile et d'ONG et se concentrera sur les quatre composantes suivantes :

- (1) la production d'analyses et de rapports sur les droits de l'enfant
- (2) la mise en réseau des acteurs impliqués dans le domaine
- (3) le plaidoyer en faveur des droits de l'enfant et l'intégration de la Convention relative aux droits de l'enfant
- (4) la programmation basée sur les droits de l'enfant au sein du travail des acteurs impliqués dans les questions de droits humains et de développement dans la région du MENA

La période entre septembre 2008 et mars 2009 a permis à l'IBCR et à SCS de préparer le projet, d'affiner le plan d'action, de consulter les acteurs de la région et de sélectionner des partenaires. Ainsi, le Bureau a recruté en janvier 2009 Rouba Al-Salem pour se joindre à l'équipe et prendre les commandes de ce projet. Après s'être rendu au Liban en septembre 2008 pour coordonner le début de la mise en œuvre du projet avec SCS, le Bureau a pris part à plusieurs missions d'identification de partenaires et de consultation en Jordanie, au Liban, en Égypte, en Tunisie et au Maroc au cours de l'automne 2008. La période préparatoire de ce projet a culminé avec la tenue d'une rencontre stratégique à Beyrouth au Liban à la fin février 2009 où les quatre partenaires stratégiques identifiés au terme des missions terrain - ALEF (Liban), Bayti (Maroc), Mizan (Jordanie) et Naba'a (Liban) - se sont joints aux équipes de l'IBCR et de SCS pour finaliser et commenter le plan de travail et les objectifs.

Le rapport qui clôt la période préparatoire a donc été soumis à l'Agence suédoise de Développement international au début du mois de mars 2009.

Au moment de la rédaction de ce rapport, nous étions en attente d'une décision de la part de l'Agence suédoise.



Le Programme des enfants touchés par les conflits armés

IBCR : Coordonateur du Forum canadien sur les enfants dans les conflits armés

Le Bureau assume depuis septembre 2007 un rôle de coordination du Forum sur les enfants dans les conflits armés et co-préside les réunions du Forum en compagnie du représentant gouvernemental canadien. Le Forum est un réseau regroupant les principaux acteurs de la société civile canadienne et a pour objectif de mieux promouvoir des stratégies et des politiques pour faire avancer, au Canada et dans le reste du monde, la cause des enfants dans les conflits armés.

Le premier trimestre de cette année financière a été marqué par des incertitudes quant à l'avenir du Forum. En effet, le réseau Paix Durable qui chapeaute et finance les activités du Forum n'a pu obtenir un financement continu de la part du gouvernement canadien. Après plusieurs efforts concertés de la part de la société civile canadienne pour faire valoir clairement au gouvernement canadien l'importance de continuer à soutenir le réseau Paix Durable – et par conséquent, le Forum sur les enfants dans les conflits armés – l'Agence canadienne de Développement international a décidé le 15 juillet 2008 d'octroyer un appui de plus de 800 000 dollars canadiens pour les trois prochaines années, sur une base décroissante d'année en année.

Fort de cet appui, Paix Durable a alors renouvelé sa confiance et sa satisfaction dans le travail du Bureau international des droits des enfants à titre de coordonateur du Forum sur les enfants dans les conflits armés. Cette entente cadre a également permis au Forum d'accroître ses capacités en terme de coordination, ce qui a mené à l'embauche de Natalie Doyle le 5 janvier 2009 à titre de Chargée de projet sur les enfants et les conflits armés au sein de l'équipe du Bureau. Natalie a donc pour mandat d'appuyer la coordination du Forum ainsi que de développer des initiatives portant sur les enfants dans les conflits armés au compte de l'IBCR.

Promouvoir l'application du Protocole facultatif concernant l'implication d'enfant dans les conflits armés



Par ailleurs, le Bureau a pu participer à plusieurs conférences au cours de cette dernière année sur les questions des enfants dans les conflits armés. À titre d'exemple, en mai 2008, le Directeur de Programmes a notamment renouvelé sa participation au Séminaire d'approfondissement des Missions de Paix des Nations Unies

organisé par l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR) et l'Université du Québec à Montréal (UQAM), en donnant deux cours sur la question des enfants dans les conflits armés à la quarantaine d'étudiants inscrits au programme. De plus, le Bureau est actuellement en discussion avec l'Institut de formation aux opérations de paix en vue de signer un accord de partenariat dans le but de produire un module complet de formation sur les enfants dans les conflits armés destiné au personnel civil et militaire s'appêtant à joindre des missions de maintien de la paix à travers le monde.

Aussi, des initiatives sont étudiées pour réactiver la publication portant sur les normes et les lois applicables aux enfants dans les conflits armés et pour approfondir les connaissances dans divers domaines, notamment celui de la situation des filles dans les conflits armés.

L'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales : la traite des enfants



Me Catherine Gauvreau
Chargée de programme

jeunes à risque ou qui sont touchés ou impliqués dans la traite de personnes.

Dans le cadre du projet *La traite des jeunes, une forme de violence qui existe chez nous*, l'IBCR vise à contrer la traite des enfants en contribuant à la protection des jeunes filles dans leur milieu, en :

- (1) Formant des intervenants de première ligne qui rejoignent les jeunes à risque ou qui sont touchés par ou impliqués dans la traite;
- (2) Sensibilisant la population générale sur la traite et accroître la participation des jeunes à risque;
- (3) Transférant nos connaissances en vue de contribuer à la diminution du nombre de jeunes touchés ou impliqués dans la traite.

Une formation qui répond aux besoins de la communauté

De la mi-mai à la mi-août 2008, l'IBCR a consulté 20 organismes communautaires pour connaître leurs attentes relativement à la forme et au contenu de la formation. Ils travaillent notamment auprès des jeunes des Premières Nations, des communautés culturelles, des minorités sexuelles, de fugueurs ou de jeunes ayant été victimes d'agressions, etc.

Au cours de 2008-2009, l'IBCR a développé, avec l'appui du Programme de Promotion de la Femme de Condition féminine Canada, une formation sur la traite des enfants destinée aux intervenants communautaires travaillant auprès des

L'IBCR consulte les jeunes

L'IBCR a mené des activités de sensibilisation sur la traite des enfants au Québec auprès de jeunes du secondaire. Cela nous a entre autre permis de recueillir des commentaires relatifs à l'élaboration d'outils et d'actions visant à joindre les jeunes à risque ou touchés ou impliqués dans la traite de personnes.

Au cours du mois de mars 2009, un groupe de jeunes filles a accepté de participer à la validation du contenu des modules de formation. Les commentaires formulés lors de l'activité seront pris en compte dans le cadre de la révision des modules. D'autres activités sont prévues pour la prochaine année, notamment la création d'une pièce de théâtre par la troupe Mise au Jeu.

L'IBCR partage son expertise

Au niveau national...

L'IBCR a effectué des représentations dans les médias et participé à deux documentaires pour sensibiliser un plus large public à l'exploitation des enfants et plus particulièrement à la traite des enfants au Canada. Nous avons donné plusieurs séminaires sur les droits des enfants, les questions touchant les enfants séparés et la traite des enfants au Québec et au Canada.

Au niveau international...

Les 3 et 4 mars 2009, l'IBCR a participé à la réunion préparatoire à la deuxième réunion des États parties de l'Organisation des États américains sur la traite de personnes au sein des Amériques et des Caraïbes.

Un regard vers 2009-2010 ...

L'expertise acquise de l'IBCR pour contrer la traite des enfants se traduira notamment lors de la formation des intervenants prévue au mois de Septembre 2009.



Le tourisme sexuel impliquant les enfants



Me Nalini Vaddapalli
Chargée de programme

Fort de l'expertise acquise à travers son programme sur la traite des enfants, le Bureau international des droits des enfants a choisi, en 2008, de poursuivre sa contribution dans la lutte contre les formes d'exploitation des enfants en identifiant le tourisme sexuel impliquant les enfants (TSIE) comme un

phénomène prenant de l'ampleur et touchant un plus grand nombre de régions dans le monde. Afin de réussir ce défi de taille nous bénéficions de l'expertise et des vastes compétences de Me Catherine Beaulieu qui a conçu les différentes étapes de ce programme. D'ailleurs l'année 2008 a été une année marquée, au niveau canadien, par de nouvelles mises en accusation et condamnations de citoyens canadiens ayant exploité sexuellement des enfants lors d'un séjour à l'étranger.

Plusieurs facteurs contribuent à l'expansion du TSIE, mais l'émergence des nouvelles technologies de la communication et de l'information et l'augmentation du nombre de voyageurs et de migrants sont les principaux. Ces crimes, en plus d'être commis en grande majorité par des touristes situationnels, sont de plus en plus commis par de jeunes personnes. Ce fait inquiétant s'explique par l'abondance de voyages à bas prix et par la facilité, grâce à l'Internet, de se mettre en lien avec des réseaux locaux qui s'enrichissent par l'exploitation des enfants. Rappelons que l'industrie touristique emploie 8% de la main d'œuvre mondiale et génère plus d'argent que toute autre industrie dans l'économie mondiale et qu'en 2006, elle a engendré deux milliards de dollars américains par jour.

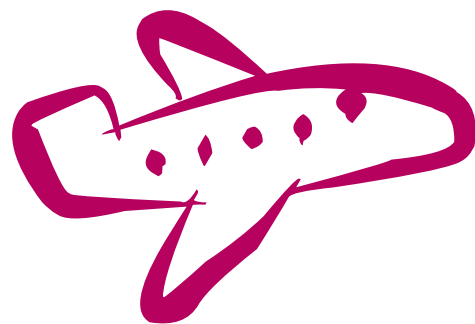
En novembre 2008, l'IBCR était présente au III^e Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents à Rio de Janeiro. L'IBCR y avait été invitée pour animer un atelier en collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Il s'agissait donc pour le Bureau d'une seconde opportunité de contribuer à l'avancement des travaux puisqu'au Congrès précédent de Yokohama, en 2001, l'IBCR fut également invitée en tant que membre de la délégation canadienne.

Lors des consultations thématiques régionales préparatoires, en vue du III^e Congrès de Rio, l'IBCR a pu contribuer aux réflexions en étant membre du comité organisateur de la consultation thématique nord-américaine sur la responsabilité sociale des entreprises.

Dans cette première année du programme TSIE, l'IBCR a d'abord investi ses efforts au niveau national car nous constatons que dans la foulée des initiatives canadiennes positives élaborées pour mieux protéger les enfants d'ici et d'ailleurs, le Canada tarde à rejoindre les rangs des pays qui ont fermement emboîté le pas en matière de tourisme sexuel impliquant des enfants.

De ce fait, comme premier volet, les actions menées par l'IBCR visent à mettre en place, au niveau canadien, une collaboration entre les acteurs issus du gouvernement, du secteur privé et des organisations non gouvernementales, et ce, en s'inspirant des modèles internationaux. Cette collaboration représente la plate-forme nécessaire afin que, d'une part, la population canadienne soit mieux informée et davantage outillée pour lutter contre cette problématique et d'autre part, que les entreprises puissent être engagées formellement dans ce combat. À cet effet, soulignons que, jusqu'à présent, seulement deux entreprises canadiennes, Incursions Voyages et l'Association canadienne des agences de voyages, ont signé le *Code de conduite pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle dans le tourisme et l'industrie des voyages (The Code.org)* tandis qu'au niveau international, plus de 800 entreprises dans plus d'une trentaine de pays y ont adhéré.

L'année 2009 sera donc une année à surveiller car elle verra le déploiement d'une action concrète au niveau national, révélatrice des efforts investis et de l'engagement immuable de l'IBCR pour combattre l'exploitation sexuelle des enfants dans le secteur du tourisme et du voyage.



Les enfants victimes et témoins d'actes criminels

Contexte

Des millions d'enfants à travers le monde subissent des traumatismes liés à la criminalité et à l'abus de pouvoir. Les droits de ces enfants n'ont pas été adéquatement reconnus et ceux-ci risquent de souffrir d'autres préjudices dans le processus de justice. Les enfants sont vulnérables et requièrent une protection particulière en raison de leur âge, de leur degré de maturité et de leurs besoins individuels particuliers. Les jeunes filles sont particulièrement vulnérables et risquent d'être l'objet de discrimination à toutes les étapes du système de justice. De plus, les enfants victimes et témoins risquent de souffrir d'autres préjudices s'ils sont considérés à tort comme délinquants alors qu'en réalité ils sont victimes et témoins. Un meilleur soutien aux enfants victimes et témoins d'actes criminels peut amener les enfants et leurs familles à divulguer des cas de victimisation et à mieux participer au processus de justice.

C'est dans ce contexte, et plus particulièrement en réponse au besoin d'assistance exprimé par les gouvernements et les professionnels œuvrant dans ce domaine que l'IBCR a mis sur pied son programme sur les enfants victimes et témoins d'actes criminels. Dès la fin des années 90, le Bureau a débuté des recherches sur les normes et standards déjà en place, dont la *Convention relative aux droits de l'enfant* qui vise à assurer la reconnaissance effective des droits des enfants et la *Déclaration des principes fondamentaux de justice relatifs aux victimes de la criminalité et aux victimes d'abus de pouvoir* qui contient des principes accordant aux victimes le droit à l'information, à la participation, à la protection, à la réparation et à l'assistance. Les recherches ont également porté sur les bonnes pratiques développées dans ce domaine, ayant à l'esprit la diversité des systèmes et traditions juridiques.

Considérant que la criminalité est de plus en plus transnationale et qu'il est nécessaire d'assurer aux enfants victimes et témoins d'actes criminels une protection équivalente dans tous les pays, le Bureau a élaboré un ensemble de lignes directrices offrant un cadre pratique afin d'aider et de guider dans leur pratique quotidienne les professionnels et autres intervenants qui travaillent avec des enfants victimes et témoins ainsi que d'aider à l'élaboration, la révision et l'application des lois, des procédures et des pratiques nationales dans ce domaine.

Peu après la finalisation des Lignes directrices en 2003, déterminé à voir celles-ci mises en application sur le terrain et soucieux de sensibiliser les décideurs à la situation des enfants victimes et témoins d'actes criminels à travers le monde, l'IBCR a décidé de faire pression sur les États en vue de l'adoption des Lignes directrices par les Nations Unies. Le 22 juillet 2005, le Conseil Économique et Social des Nations Unies adoptait les «Lignes directrices en matière de justice dans les affaires impliquant les enfants victimes et témoins d'actes criminels» (résolution ECOSOC 2005/20), tout en reconnaissant officiellement la contribution de l'IBCR aux travaux préparatoires.

Pour faire connaître les Lignes directrices auprès des enfants et ainsi les informer de leurs droits et de la façon de se protéger, l'IBCR et ses partenaires, en l'occurrence l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC), l'UNICEF et le Centre de recherche INNOCENTI, ont préparé une version pour enfants des Lignes directrices. Cette version rédigée dans un langage adapté aux enfants a été publiée simultanément en anglais, arabe, chinois, français, russe et espagnol, tant sous format électronique (CD-ROM) que sous forme de feuillet couleur.

Résultats obtenus en 2008-2009

Cette année, l'IBCR a participé à divers événements et activités de promotion des Lignes directrices. Nous sommes particulièrement fiers de la tribune offerte par l'Institut des droits de l'enfant à Sion (Suisse) qui a organisé une rencontre en partenariat avec l'UNICEF, UNODC et l'IBCR pour promouvoir les Lignes directrices, les modules de formation et la loi modèle auprès de représentants de plusieurs dizaines de pays.

De plus, le secrétariat de l'organisation internationale non gouvernementale *Défense des Enfants International* (DEI) a invité le bureau à sa conférence internationale qui avait comme objectif premier d'offrir une formation à ses membres dans le cadre des jeunes en conflits avec la loi: *Mettre fin à la Violence dans les Systèmes de Justice pour Mineurs: des Mots à l'Action*.

Toutefois, l'ONUDC, l'UNICEF et l'IBCR continuent de finaliser les modules de formation interactifs pour les intervenants auprès des enfants victimes et témoins d'actes criminels.